

“Mettre en avant le rôle de conseil de l'avocat”

DL 28/09/2008

GAP

On de l'image d'Épinal où ils plaident en faisant de grands gestes et en faisant résonner de leur voix les salles d'audience des palais de justice, les avocats font aussi du conseil.

D'ailleurs, lors de la signature de la convention entre la plate-forme initiative du Grand Briançonnais Embrunais et l'ordre des avocats des Hautes-Alpes, ce rôle des hommes en noir a été rappelé.

Accorder des prêts à 0 %

Cette convention se met en place entre deux structures. D'une part, le barreau des Hautes-Alpes, qui organisera un roulement d'avocats pour siéger au comité d'agrément.

D'autre part, la plate-forme d'initiative locale du

Briançonnais et de l'Embrunais qui est une structure d'appui au conseil, au financement de la création d'entreprise.

« Nous accordons des prêts d'honneur à un porteur de projet, explique Stephan Blondel, le directeur de cette plate-forme. A taux zéro, sans caution et non affecté, il permet de consolider les fonds propres du porteur de projet ».

Vraie caution morale pour les banquiers. « Nous prêtons de 2 000 à 15 000€ » précise le directeur.

Une fois le dossier monté, le porteur de projet passe devant le comité d'agrément qui se compose de huit personnes.

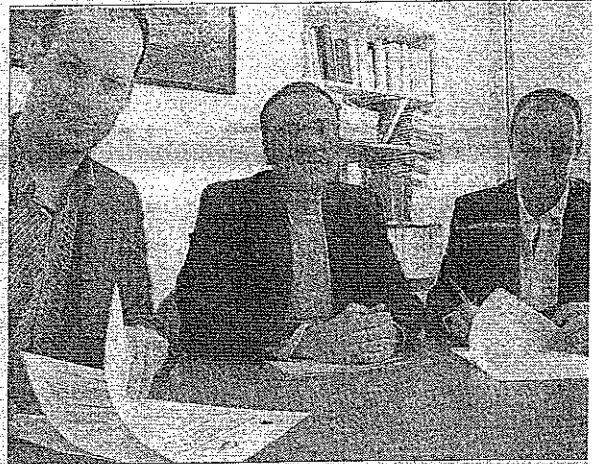
Parmi lesquelles un expert-comptable, un banquier, un avocat, un notaire et quatre à cinq chefs d'entreprise.

Insister sur l'aspect juridique

Jusqu'à présent, il n'y avait pas d'avocat présent. « Pour des questions très techniques, il faut appuyer sur des avocats » insiste Stephan Blondel.

Et Franck Millias de rajouter : « Le but, c'est d'attirer l'attention du créateur d'entreprise sur l'aspect juridique ». Aspect qui ne doit pas être négligé.

D'autre part, depuis le juin 2009, un nouveau dispositif d'état a été mis en place. Il permet à la plate-forme de prêter de l'argent de l'État et d'assurer un suivi pour les gens bénéficiant de ce dispositif nommé Nacre. « Ces personnes peuvent bénéficier gratuitement des expertises de professionnels prises en charge à 75 ou 100 % ». Cette plate-forme existe depuis dix ans. Entre Embrun et



Franck Millias, responsable de la commission barreau-entreprise, Stephan Blondel, directeur de la plate-forme initiative du Grand Briançonnais-Embrunais et Luc Rougny, président de la plate-forme, ont signé vendredi la convention.

La Grave, 360 entreprises ont été créées et plus de 800 emplois.

POUR EN SAVOIR PLUS
Plate-forme initiative grand Briançonnais-Embrunais, 4 rue Alphanod, Briançon (04 92 22 33 00)
J.B.